

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2018</b></p>
--

Convocation du 20 janvier 2018

Le conseil municipal de Marcilly-lès-Buxy s'est réuni le vendredi 26 janvier 2018 à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Billon, Maire.

Sont présents : Mme GOYARD, MM. BILLON, MARILLIER, MONNERET, PACAUD, SIXDENIER, VERNOT.

Sont absentes : Mmes JAILLET pouvoir à M. MARILLIER, SALIEGE pouvoir à M. BILLON,  
Mmes GILLES, RICHARD VIET.

M. Jean-Philippe VERNOT est nommé secrétaire de séance.

Le Maire souhaite à l'équipe municipale ses meilleurs vœux pour l'année 2018, avec un travail au service de la collectivité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2017.

Le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour de cette réunion la réfection de la signalisation des commerces, ce que le Conseil Municipal accepte.

**Réfection de la signalisation des commerces**

En absence de Mme Béatrice SALIEGE, M. Florent MARILLIER présente la réflexion portant sur la réfection de la signalisation des commerces. Le Conseil Municipal valide cette avancée ; il demande donc à Mme Béatrice SALIEGE de continuer ce projet et de faire réaliser les devis correspondants.

**Demande de subvention pour aménagement et mise en sécurité école**

Le Conseil Municipal fait le point sur les investissements possibles à réaliser à l'école et pour l'amélioration de la sécurité autour de l'école : sécurisation de l'entrée, stationnement, aménagement de l'étage en salle de classe. Si certes, il est conscient que ces investissements sont importants pour l'école, le budget communal n'est pas illimité.

Le Conseil Municipal valide uniquement la partie sécurisation de l'entrée (stationnement vers l'école, accessibilité et départ en sécurité pour les enfants), demande que l'organisation de ce projet réalisé par M. LAMURE soit revue pour diminuer le montant de ces travaux à un montant de 79160€ HT

Le Conseil Municipal demande à M. le Maire de réaliser les demandes de subvention possibles.

**Appel à projet sécurité**

Le Conseil Municipal prend connaissance des modalités du plan départemental d'actions pour la sécurité routière. Il ne réalisera pas de nouveau dossier sur ce sujet, l'aménagement de la traverse des Baudots étant déjà largement concerné par ce point.

### **Désaffectation d'une partie de chemin rural à la Croix Pautet**

L'enquête publique n'ayant pas eu de remarque, le Conseil Municipal propose donc de vendre à Mme LAPRAY et M. LONJARET Julien, propriétaires joignant cette partie de chemin rural d'une surface de d'environ 90m<sup>2</sup> au prix de 8,33€/m<sup>2</sup>. Les frais sont à charge de l'acquéreur. Pour raison de sécurité, à cet endroit, seul un portillon piéton permettra un accès sur la route départementale.

Cette partie de chemin devenant privée, l'accès aux propriétés desservies à ce jour par cette partie de chemin rural se fera dorénavant par la nouvelle voie créée.

### **Nom de rue et numérotation du lotissement de la Croix Pautet**

Le Conseil Municipal valide les propositions de nom de rue et de numérotation pour ce secteur :

Nom de la voirie : impasse de la Croix Pautet

Numéros des lots :

- à gauche en entrant dans l'impasse : 1, 3, 5
- à droite en entrant dans l'impasse : 2, 4,6
- terrain dont l'accès est à gauche de l'entrée de Mme et M. KLEIN : 135 route de Saint Martin d'Auxy.

### **Point sur aménagement et mise en sécurité de la traversée des Baudots**

Le maire rappelle que la commission d'appel d'offres se réunira le jeudi 01 février à 18 heures pour l'ouverture des plis de l'aménagement de la traversée des Baudots.

Le Conseil Municipal prend connaissance des réponses pour l'abattage de 5 arbres et l'élagage de 12 arbres dans la traversée des Baudots. Lors de la consultation de ces entreprises, il leur a été demandé d'ajouter une option pour un abattage de 4 arbres supplémentaires.

Entreprises FERRET/VIET : 6 410€ HT + 2 680 € HT pour l'option des 4 arbres supplémentaires

Entreprise GARNIER : 3 460€ HT + 1 520€ HT

Entreprise GENELOT : 4 300€ HT (pas de réponse pour l'option)

Entreprise TARVEL : 5 955€ HT (pas de réponse pour l'option)

Ces réponses sont transmises au cabinet 2Age pour vérification et validation.

### **Travaux logement Cheval Blanc**

Des travaux de réparation dans la salle de bain du logement du cheval blanc sont nécessaires (changement de la baignoire percée par la rouille).

Trois propositions sont étudiées :

Transformation en douche avec parois en résine : 5 399,52€ HT

Transformation en douche standard et reprise d'faïence : 4077,10€ HT

Remplacement de la baignoire : environ 1000€ HT

Le Conseil Municipal valide les travaux de réparation par le remplacement de la baignoire.

### **Mise en disponibilité d'un agent territorial**

Mme Sylvie RINGARD (ATSEM) a demandé à se mettre en disponibilité à partir du 01 février (projet personnel), ce qui est accepté. Le Conseil Municipal valide la création du contrat de remplacement pour 21h4 0 par semaine.

Son remplacement sera effectué par Mme Charlène CHASSEPOT.

### **Passage du hameau des Baudots en agglomération**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancée du dossier de passage en agglomération du hameau des Baudots. 10 panneaux sont nécessaires (5 début et 5 fin d'agglomération). L'arrêté de passage en agglomération sera rédigé au niveau de la commune de Marcilly-lès-Buxy, c'est-à-dire incluant 3 zones en agglomération : le Bourg, le Martrat, les Baudots.

### **Informations de la ccScc - Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise**

Le Conseil Municipal est informé de nouvelles dispositions concernant les centrales photovoltaïques participatives et citoyennes d'énergie renouvelable. La ccScc, avec COOPAWATT, porte l'organisation de l'information des habitants. Une réunion sera organisée en mars au Martrat.

Le Conseil Municipal relaiera les informations.

### **Rapport contrôle stations d'épuration**

Suite au dernier contrôle du 21 septembre 2017 et au rapport de ce contrôle, des travaux d'entretien des stations d'épuration sont à prévoir quelques travaux de maintenance sont à prévoir cette année.

### **Questions diverses**

Une conférence débat est organisée le mercredi 31 janvier à partir de 19 heures salle Marcel Sembat à Chalon pour des informations sur le service d'angioplastie à l'hôpital de Chalon.

La course cycliste « 41<sup>ème</sup> route de Saône et Loire » se déroule les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin. Elle traversera la commune le dimanche 17 juin. L'horaire prévu sur la commune est à partir de 16h09, dans le sens Le Puley → Saint Privé → le Martrat → les Bordenets → les Coulons → les Baudots → Villeneuve en Montagne

Un chariot de rangement de tables sera mis à disposition dans la salle Félix Menager.

Une réunion est à programmer avec la commission enfance jeunesse et une famille qui souhaite rencontrer cette commission.

Un courrier anonyme a été reçu en mairie, concernant les dégradations et salissures laissées par certains jeunes de la commune. Si certes, ce courrier retient l'attention du Conseil Municipal sur le fond, pour la forme, il rappelle que les auteurs de courriers anonymes peuvent être poursuivis en justice. Que la personne qui passe son temps à écrire ce type de courrier vienne en Mairie et elle sera reçue avec une très grande attention.

Ces faits sont également constatés par des membres du Conseil Municipal. La Gendarmerie Nationale sera prévenue de ces faits relevant d'éducation, d'hygiène et de respect des biens et des personnes, faits réalisés par des majeurs et des mineurs.

Le Conseil Municipal

- prend connaissance des cartes de vœux reçues. Un calendrier est offert par l'association de danse EVI'Danse, présente sur la commune le vendredi soir.
- autorise M. Mickaël VIET à faire décharger et déposer temporairement des grumes sur la place communale du pont de Mare Charrière.
- est informé

- d'une demande de scolarisation d'un enfant de moins de 3 ans. En accord avec la Directrice de l'école, il fait savoir qu'à ce soir, l'accueil des moins de 3 ans n'est pas possible.
- de l'utilisation d'une fiche de suivi pour le temps périscolaire.
- que le prochain Conseil d'école se déroulera le lundi 05 février à partir de 19 heures.
- que le club de Twirling de Givry est sélectionné pour participer aux championnats du monde de Twirling en Norvège. 12 filles de notre commune font partie de ce club, 3 sont sélectionnées pour ces championnats du monde. Le budget de ce déplacement étant difficile à boucler, le Conseil Municipal leur valide par 7 voix pour et 2 contre, l'octroi d'une subvention de 300€.

Les membres du Conseil municipal,